

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ENNEVELIN**

Date de Convocation

23/03/2022

Date d’Affichage

23/03/2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 10

Votants 17

OBJET :

**Annulation de la
délibération 2022/18**

L’an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Hélène
FOUACHE

Etaient présents : Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE,
Philippe LAQUAY-PINSET, Olivier TYTGAT, Jean-Michel
HAVEZ, Anne DAMIE

Absents ayant donné procuration : Michel DUPONT, Gilles
RONSE, Valérie DEVENDEVILLE, Emilie VANDERBAUWEDE,
Emmanuelle AUMARD, Rénaud DUREUX, Aurore PENNORS

Absente excusée : Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Anne DAMIE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération
2022/18 du 16 mars 2022 par laquelle il avait décidé de
déposer une demande de subvention au titre de l’Aide
Départementale aux Villages et aux Bourgs pour les travaux
de démolition de l’ancienne école maternelle.

Depuis, au regard des résultats de l’étude d’amélioration du
cadre de vie et notamment du chiffrage des travaux de
réaménagement de la place de la mairie, il s’avère que ceux-ci
ne seront budgétairement possibles qu’à moyen voire long
terme et que la démolition de l’ancien bâtiment ne peut donc
être trop anticipée.

Par conséquent, le conseil municipal décide à l’unanimité de
retirer la délibération 2022/18 et de ne pas déposer de dossier
de subvention à ce titre.

Pour Copie conforme,
Le Maire d’Ennevelin,
Michel DUPONT

